

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent dès 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé deux exemplaires au journal.

Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

LE LANCEMENT DE L'*Hirondelle*.

Le 6 février a eu lieu le lancement de l'*Hirondelle*, le nouveau yacht commandé par S. A. S. le Prince pour poursuivre avec des moyens plus puissants encore Ses importantes croisières scientifiques.

Dès neuf heures du matin, les chantiers de La Seyne voient affluer du monde et quand 10 heures et demie sonnent, la calle sur laquelle repose l'*Hirondelle* est entourée d'une foule compacte qui a pris place sur le terre-plein ou qui s'est pittoresquement juchée sur les cales voisines ou sur des bateaux en achèvement.

Une tribune spéciale a été réservée pour Son Altesse Sérénissime et les invités officiels. Elle est décorée de pavillons et d'oriflammes aux couleurs monégasques et françaises et l'on y remarque de nombreux uniformes de toutes armes, ainsi que les élégantes toilettes claires des dames que justifient un merveilleux soleil et un véritable temps d'été.

Mais voici que le canot à vapeur de la *Princesse-Alice* est signalé: aussitôt M. Widmann, président de la Société des Forges et Chantiers, se rend au débarcadère accompagné du Général Sebert, de l'Institut, vice-président, et de quelques ingénieurs. L'Amiral Jauréguiberry, préfet maritime, M. Arnault, sous-préfet de Toulon, M. Drageon, notre Consul, et quelques autres personnalités s'y rendent également.

Le canot accoste alors et S. A. S. le Prince débarque, suivi de M. le Comte de Lamotte d'Allogny, chef de Sa Maison; du Capitaine de frégate d'Arodes de Peyriague et du Lieutenant de vaisseau Bourée, Ses aides de camp; de MM. Mayer, conseiller privé; Capitaine Laurendeau de Juniac, officier d'ordonnance; Fuhrmeister, secrétaire particulier; Docteur Richard, directeur du Musée Océanographique; Sirvent, Oxner.

M. Widmann souhaite la bienvenue à Son Altesse Sérénissime et Lui présente ses collaborateurs avec lesquels le Prince s'entretient aimablement pendant quelques instants; puis, après un court arrêt dans la tribune, Il se dirige, accompagné des mêmes personnalités, vers une chapelle qui a été installée à l'avant de la cale. Cette chapelle a été aménagée pour y recevoir S. G. M^{gr}. du Curel, évêque de Monaco, qui, assisté du clergé de La Seyne, doit, suivant l'antique tradition, bénir le nouveau bâtiment au moment où il va être lancé.

Sa Grandeur vient au devant de Son Altesse, puis prononce la bénédiction de l'*Hirondelle* dont Elle fait le tour, précédée par un groupe d'enfants

de chœur et assistée de M. le Chanoine Foccart, de M. l'Abbé Bonifay, curé de La Seyne, et de ses vicaires. Cette cérémonie d'une simplicité très imposante, que la foule observe dans un grand silence, est bientôt terminée. S. G. M^{gr}. du Curel remercie alors S. A. S. le Prince du grand honneur qui lui a été fait et exprime ses vœux pour la réussite des futures campagnes que le yacht doit entreprendre.

S. A. S. le Prince regagne maintenant la tribune officielle où quelques autres personnalités sont encore arrivées, parmi lesquelles M. le Préfet du Var, M. l'Amiral Bellue, M. Gérault-Richard, député; M. l'Amiral Hautefeuille, etc, etc.

C'est aux techniciens maintenant de se mettre à l'œuvre: Des équipes se placent successivement au pied des accores qui étayent le bâtiment et mettent la main aux palans. Un coup de sifflet bref, et elles tombent méthodiquement les unes après les autres, laissant le navire dans un équilibre impressionnant sur son seul berceau de lancement et retenu seulement par la « savate » que deux ouvriers coupent à coup de hache à l'avant.

M. Rimbaud, directeur général, se tient au pied de la cale pour s'assurer par lui-même que tout se passe bien; il est penché sur le berceau et suit attentivement le repère qui a été tracé à la craie: un imperceptible mouvement d'un millimètre se produit, et l'ingénieur, sûr désormais de l'opération, revient tranquille vers la tribune. Une ou deux secondes après, le glissement devient sensible pour tout le monde, puis il s'accélère: les hélices touchent l'eau et, avec une grande majesté, le yacht *Hirondelle* prend possession de son élément aux sons de l'*Hymne Monégasque*.

L'*Hirondelle*, qui doit être complètement achevée à la fin de Mai, aura des emménagements rappelant ceux de la *Princesse-Alice*, mais avec quelques perfectionnements dictés par l'expérience. Son tonnage plus considérable, qui est de 1.620 tonnes, lui assurera un rayon d'action beaucoup plus grand et ses deux machines d'une force de 2.200 chevaux lui donnent une vitesse de 15 nœuds. Les appareils de pêche recevront quelques améliorations de détail et le nouveau bâtiment sera muni d'installations modernes intéressantes, telles que la télégraphie sans fil, les microphones pour l'atterrissage par le son des cloches sous-marines en temps de brume, etc.

Le programme de la fête comportait encore un grand banquet de cinquante couverts, offert à Son Altesse Sérénissime par le Conseil d'Administration de la Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée.

Au dessert, M. Widmann a en quelques mots remercié Son Altesse Sérénissime d'avoir bien voulu assister à la cérémonie du lancement; il a dit combien lui et ses collaborateurs étaient honorés d'avoir eu à entreprendre la construction d'un navire aussi intéressant. Il s'est enfin porté garant qu'aucun effort ne serait épargné pour mériter pleinement la confiance qui avait été placée en eux.

S. A. S. le Prince a, en réponse, prononcé l'allocution suivante:

« Messieurs,

« Vous lancez le quatrième navire avec lequel
« j'aurai poursuivi l'étude de la mer, et je suis sûr
« que cet instrument, sorti d'un chantier tel que le
« vôtre, sera digne de servir la Science.

« Vous, Messieurs, vous devenez ainsi les associés
« de mon œuvre; je n'oublierai pas vos efforts pour
« m'aider à l'accomplir.

« Et je souhaite la prospérité croissante d'une
« maison assise sur un principe d'honneur qui
« devrait inspirer tous les travailleurs. Mais si je
« félicite les chefs, j'adresse l'expression de ma
« sympathie aux ouvriers qui maintiennent ici une
« discipline de travail avec laquelle ils ont prospéré
« dans la concorde. Eux également seront pour
« toujours associés dans mon souvenir aux succès
« de mes entreprises scientifiques.

« Aussi, je lève mon verre pour la conservation
« de cet ensemble laborieux si respectable qui réalise
« le rêve des hommes sincèrement préoccupés de
« progrès social. »

Pour témoigner Sa satisfaction du travail accompli jusqu'à ce jour par la Compagnie, S. A. S. le Prince a décerné à M. Widmann, la Croix de Commandeur de l'Ordre de Saint-Charles; à M. Rimbaud, la Croix d'Officier, et à MM. Kauffer et de Reffye, la Croix de Chevalier, ainsi que des Médailles d'Honneur de 3^{me} classe à MM. Grand, Maïsse et Blanc, contre-maitres chargés de surveiller la construction du yacht.

Vers 3 heures, S. A. S. le Prince rentrait à bord de la *Princesse-Alice*, où peu d'instants après l'Amiral Jauréguiberry, préfet maritime, venait le prendre dans son canot pour le mener à l'Arсенal du Mourillon.

Son Altesse Sérénissime y a visité un sous-marin d'un type récent et a pris grand intérêt aux nombreuses explications qui Lui ont été données par le Commandant du bâtiment.

Enfin, après une courte visite au magasin des torpilles, S. A. S. le Prince regagnait définitivement Son bord après une journée aussi agréablement remplie.

S. A. S. le Prince Souverain et S. A. S. le Prince Héritaire sont arrivés vendredi après-midi dans la Principauté, venant de Toulon.

La Principauté avait pour cet événement revêtu sa parure de fête et les couleurs monégasques mettaient depuis le matin leur note gaie aux fenêtres. L'avenue de la Gare était brillamment pavisée. L'entrée de l'avenue de la Porte-Neuve était décorée par des pylones de verdure ornés de trophées. Des pavillons multicolores longeaient cette avenue et entouraient la place du Palais qu'égayaient aussi les décorations particulières, très nombreuses dans les rues de Monaco-Ville.

Une foule considérable se répandait dès deux heures dans les voies que devait suivre le cortège et se massait particulièrement aux alentours de

Gare, sur le terre-plein de la place d'Armes, aux abords du Musée Océanographique et de la place du Palais.

Un détachement de carabiniers, sous les ordres du lieutenant de Serres de Mesplès, prenait position dans la cour de la Gare et les sapeurs-pompiers en grande tenue, sous les ordres du capitaine Picandet, formaient la haie le long du parcours.

Le service d'ordre était assuré par le personnel de la Sûreté publique sous la direction de M. Simard.

Sur le quai de la gare se trouvait S. Exc. M. Emile Flach, ministre d'État, ainsi que les dignitaires, les consuls accrédités à Monaco, les chefs de service et quelques notabilités.

A 3 heures, la salve d'artillerie réglementaire retentit, annonçant l'entrée du Souverain sur le territoire monégasque et un instant après le rapide de Paris s'arrête en gare.

Tous les assistants se découvrent respectueusement, tandis que S. A. S. le Prince Albert I^{er} et S. A. S. le Prince Louis descendent de leur compartiment, suivis du lieutenant de vaisseau Bourée, aide de camp; du capitaine de Juniac, officier d'ordonnance, et de M. Fuhrmeister, secrétaire particulier.

S. Exc. le Ministre d'État s'avance aussitôt et salue le Souverain qui s'entretient quelques instants avec lui.

Son Altesse Sérénissime adresse ensuite la parole à M. de Rolland, premier président de la Cour d'Appel; M. Allain, procureur général à la Cour d'Appel; M^{gr} Du Curel, évêque de Monaco; M. de Loth, maire de Monaco; M. Le Brun, consul de France; M. Rosset, consul d'Italie; MM. Piédallu et Georges Bornier, membres du Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer; M. Moehr, président de la Chambre de Commerce.

Le Prince se dirige ensuite vers la sortie et traverse le salon d'honneur où il est salué par M. Gunsbourg, directeur de l'Opéra.

Sur la place de la Gare, les carabiniers présentent les armes et les clairons sonnent aux champs, tandis qu'une longue et chaleureuse acclamation salue Leurs Altesses.

Le Prince Souverain prend place dans Son landau avec S. A. S. le Prince Héréditaire. En face de Leurs Altesses, se tiennent le Comte de Lamotte d'Allogny et le Commandant Bourée.

Dans une autre voiture du Palais sont montés S. Exc. le Ministre d'État, le Colonel Bellando de Castro, le Commandeur de Loth, maire de Monaco, et le Capitaine de Juniac.

Sur tout le parcours, Leurs Altesses sont l'objet de manifestations de respectueux attachement et de sympathiques ovations, aussi bien de la part de nombreux hivernants que de la population sédentaire.

Place du Palais, les honneurs sont rendus par la compagnie des carabiniers placés sous les ordres du Colonel Lemoël, du Capitaine de Capella et du Lieutenant Messagier.

Leurs Altesses, toujours saluées par de chaleureuses acclamations, pénètrent dans la cour du Palais où Elles sont reçues par les membres de la Maison civile et militaire.

Le soir à 9 heures, un concert a été donné, sur la place du Palais, en l'honneur du Souverain et du Prince Héréditaire par les Sociétés musicales de la Principauté et la Chorale l'Avenir.

Leurs Altesses, qui avaient bien voulu retenir S. Exc. le Ministre d'État et qui étaient entourées des membres de Leur Maison, ont écouté le concert des fenêtres du Palais.

La sérénade s'est terminée par l'exécution de l'*Hymne Monégasque*, vigoureusement applaudi par la nombreuse affluence qui se pressait sur la place.

Le Lieutenant-Colonel Crochet, commandant du Palais, est alors venu inviter les Présidents des Sociétés à se rendre auprès du Prince qui les a reçus peu après et les a remerciés de leur gracieuse

manifestation. M. Gindre, président de la Chorale, en sa qualité de doyen, s'est fait l'interprète des sentiments de ses collègues dont il a présenté à Leurs Altesses Sérénissimes les souhaits de respectueuse bienvenue.

LL. AA. SS. le Prince Albert I^{er} et le Prince Louis ont honoré de Leur présence, samedi soir, la représentation de *Mefistofele* à l'Opéra de Monte Carlo.

Leurs Altesses Sérénissimes, qui avaient invité S. Exc. le Ministre d'État à assister dans Leur loge à la représentation et qui étaient accompagnées des membres de Leur Maison, ont été reçues au bas de l'escalier d'honneur par M. Martiny, directeur de la Société des Bains de Mer, et par M. Lanson, secrétaire du Président du Conseil d'Administration, en l'absence de MM. Camille Blanc et Wicht, légèrement indisposés.

Le Prince Souverain et le Prince Héréditaire ont été salués, à Leur entrée dans la Loge, par les applaudissements de l'assistance. L'orchestre, sous la direction de M. Léon Jehin, a joué l'*Hymne Monégasque* qui a été écouté debout par tout le public.

La représentation a aussitôt commencé.

À l'entr'acte, M. Raoul Gunsbourg, directeur de l'Opéra, a été mandé dans la loge princière pour recevoir les félicitations de Leurs Altesses.

S. A. S. le Prince Héréditaire, accompagné de M. le Commandant Gastaldi, aide de camp, s'est rendu dimanche à l'Hôpital de Monaco. Son Altesse Sérénissime a visité les différentes salles de médecine et de chirurgie, s'informant avec sollicitude de l'état des hospitalisés et leur manifestant le plus bienveillant intérêt.

S. Exc. M. Emile Flach, ministre d'État, est arrivé mercredi après-midi dans la Principauté par le rapide de 3 heures. M. Jaloustre, Chef de Cabinet de S. A. S. le Prince, faisant fonctions de Gouverneur Général, est allé recevoir le Ministre à la gare et l'a conduit au Palais où Son Excellence est l'hôte du Prince.

Le lendemain jeudi matin ont eu lieu, à l'Hôtel du Gouvernement, les réceptions officielles.

A 10 heures moins le quart, le Ministre a reçu dans l'intimité les membres du Secrétariat et M. Izard, commissaire du Gouvernement, qui lui ont été présentés par M. Jaloustre.

A 10 heures, les salons ont été ouverts. S. Exc. M. Emile Flach se tenait dans le grand salon avec M. Georges Jaloustre, et MM. Maurice Canu et Fernand Faret, chef et sous-chef du Secrétariat. M. Jaloustre présentait les dignitaires, les consuls et les chefs de service qui, à leur tour, présentaient leur personnel.

Le petit salon, la salle à manger et la salle de billard avaient été transformés en salons d'attente, où les attachés au Secrétariat recevaient les arrivants et veillaient à les prévenir du moment où ils devaient être annoncés.

S. G. M^{gr} l'Évêque pénètre le premier auprès de Son Excellence avec laquelle il échange les propos les plus courtois et les plus aimables.

Sont successivement introduits M. le Secrétaire d'État, président du Conseil d'État; le Vice-Président et les Membres du Conseil d'État et M. le Commandeur de Loth, maire de Monaco. M. Flach retient les dignitaires pendant quelques instants et s'entretient de la façon la plus affable avec chacun d'eux.

MM. les Consuls accrédités à Monaco, en grand uniforme, pénètrent ensuite dans le salon et sont présentés individuellement au Ministre. M. le Consul d'Italie, en sa qualité de doyen du Corps Consulaire, prononce des paroles de bienvenue auxquelles Son Excellence répond dans les termes les plus cordiaux.

A 10 heures et demie, commence la présentation des différents Corps de l'État, ainsi que du Conseil Communal et de la Chambre de Commerce.

Successivement sont annoncés : le Corps Judiciaire, le Clergé, le Conseil Communal, la Chambre de Commerce, les Corps d'Officiers, les Musées et l'Instruction publique, la Direction de la Sûreté publique, les Services Financiers, les Services Mixtes, les Services des Travaux publics, des Travaux du Port, de la Marine, les Médecins de la Ville et les Services Hospitaliers.

Aux harangues qui lui sont adressées par les Chefs des différents Corps, le Ministre répond en termes appropriés, faisant appel au loyal concours de chacun pour le service du Prince et le bien du pays qu'on ne peut séparer. S'adressant aux élus de la population monégasque et aux représentants du commerce et de l'industrie, il les invite à user de leur crédit pour éclairer la population sur ses véritables intérêts et pour ramener le calme nécessaire à ce pays plus qu'à aucun autre. Il leur manifeste son intention de faire appel le plus souvent possible à leur collaboration directe, et leur fait connaître en même temps sa ferme résolution de ne pas laisser périliter entre ses mains l'autorité que le Prince lui a fait l'honneur de lui confier avec l'assentiment de la République Française.

Les réceptions ont pris fin vers onze heures et demie.

L'après-midi, à deux heures, les Membres de la Maison Princière sont venus au Gouvernement saluer le Ministre d'État. Étaient présents : M. le Comte de Lamotte d'Allogny, chef de la Maison du Prince; M. Louis Mayer, conseiller privé; M. le Colonel de Castro, aide de camp; M. le Docteur Richard, directeur du Cabinet scientifique; M. Georges Jaloustre, chef du Cabinet civil; M. Labande, conservateur des Archives; M. le Chanoine de Villeneuve, bibliothécaire; M. le Comte d'Adhémar de Lantagnac, bibliothécaire adjoint; M. le Lieutenant-Colonel Crochet, commandant du Palais; M. Blanchy, attaché au Secrétariat. L'entrevue a été très cordiale.

Le Ministre, accompagné du Chef du Secrétariat, s'est ensuite rendu, dans une voiture du Palais, chez les membres de la Maison du Prince, les dignitaires, les consuls résidant à Monaco et les chefs des différents corps de l'État pour leur rendre leur visite. Son Excellence s'est également rendue chez M^{me} la Comtesse Gastaldi, dame du Palais.

Nous avons le regret d'apprendre que M. Charles Monge, vice-consul de la Principauté à Sousse, est décédé dans cette ville.

M. Charles Monge occupait ces fonctions depuis le 3 juin 1885.

CHEMINS DE FER DE P.-L.-M.

A l'occasion des fêtes du Carnaval, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 23 février 1911 sont valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 1^{er} mars, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE MONACO

Dans son audience du 7 février 1911, le Tribunal Correctionnel a prononcé les condamnations suivantes :

B. L.-A.-E., né le 13 juin 1876 à Marseille, garçon de café, demeurant à Marseille, un an de prison (par défaut), pour vol simple ;

L. A., épouse G., ménagère. née à Monterosso (Italie) le 26 octobre 1885, demeurant à Beausoleil, 100 francs d'amende (par défaut), pour coups et blessures volontaires et réciproques.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Grand Prix du Casino. (Distance fixe).
(6, 7, 8 ET 9 FÉVRIER.)

Cent cinquante-huit tireurs ont pris part à ce prix.

Première journée. Après le deuxième tour, 76 tireurs ont tué 2 sur 2 ; 62 ont tué 1 sur 2 et 20 ont 2 zéros.

Deuxième journée. Après le quatrième tour, 47 tireurs ont tué 4 sur 4 ; 54 ont 3 sur 4 ; 30 ont 2 sur 4, et 27 sont éliminés.

Troisième journée. Après le septième tour, 16 tireurs ont tué 7 sur 7 ; 41 ont tué 6 sur 7 et 101 sont éliminés.

Brillante réunion pour la quatrième et dernière journée. Après une lutte très vive, M. E. Moore (anglais), ayant tué 18 sur 18, se classe premier et gagne 25.000 francs et l'objet d'art ; M. Guimet (français), tuant 17 sur 18, deuxième, gagne 13.520 francs ; Docteur Roussel (français) et Comte Pastré (français), tuant 13 sur 14, partagent les troisième et quatrième places et gagnent chacun 10.140 francs ; MM. Georges Douine (français) et J. Vaccari (italien), tuant 12 sur 13, partagent les cinquième et sixième places et gagnent chacun 3.380 francs. Les septième et huitième places : MM. Comte A. de Lazzara, de Plagino, Ghirlanda, Maze-Sencier, de Elisseieff, Comte H. Haugwitz, Hodgson et Sangregorio, tuant 13 sur 14, partagent 4.510 francs.

Prix des Clématites. (Handicap).
(10 ET 11 FÉVRIER.)

Cent quinze tireurs ont pris part à ce prix.

Première journée. Après le troisième tour, 52 tireurs ont tué 3 sur 3, et 63 sont éliminés.

Seconde journée. MM. de Plagino (30 mètres) et Grasso (26 m. 1/4), tuant 12 sur 12, premiers, partagent 8.381 francs. M. Tommasini (24 mètres), tuant 11 sur 12, troisième, gagne 3.000 francs. MM. Comte H. Haugwitz (24 mètres), H. Rohde (22 mètres) et Léon de Lunden (28 m. 1/2), tuant 10 sur 11, quatrièmes, partagent 599 francs.

La Vie Artistique

REPRÉSENTATIONS D'OPÉRAS

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE

S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Salammbô.

LE ROMAN DE FLAUBERT.

Qui ne connaît la *Salammbô* de Flaubert ? Dans ce livre de reconstitution ou plutôt d'évocation et d'invention d'une époque à jamais disparue, il n'y a pas d'action, et l'amour ne paraît qu'à l'état d'épisode. Flaubert s'est attaché à peindre à fresque des tableaux d'une inconcevable richesse de coloris, sans se préoccuper de nouer et de dénouer une intrigue. A-t-il voulu appliquer la théorie qu'il expose dans une de ses délicieuses lettres à M^{me} X..., lettre dont nous détachons le passage suivant : « Ce qui me semble beau, ce que je voudrais faire, c'est un livre sur rien, un livre sans attache extérieure, qui se tiendrait de lui-même par la force interne de son style, comme la terre, sans être soutenue, se tient en l'air ; un livre qui n'aurait presque pas de sujet, ou du moins, où le sujet serait presque invisible, si cela se peut. Les œuvres les plus belles sont celles où il y a le moins de matière ; plus l'expression se rapproche de la pensée, plus le mot colle dessus et disparaît, plus c'est beau ? » On serait tenté de le penser. Après une lecture de *Salammbô*, l'esprit garde à jamais le souvenir de cette Carthage, cernée par la

mer bleue frangée d'argent, si riche en monuments de toutes sortes. Il semble qu'on a visité la ville fabuleuse et que le faubourg de Mégara et les Mappales n'ont plus rien à nous apprendre. Grâce à Flaubert, on viole le secret des mystères de Tanit et l'on touche le Zaïmph — ce palladium de Carthage ; nous avons assisté aux séances du Conseil des Anciens ; Moloch nous est familier et le temple d'Eschmoun est une vieille connaissance. Et Salammbô, cette énigmatique fille d'Hamilcar, nous la voyons sans cesse sur le haut de son palais, bâti en marbre numidique, à genoux devant les étoiles, entre les tourbillons des cassolettes allumées. C'est une figure bien curieuse et fort troublante que cette Salammbô sortie toute pâlie du cerveau en ébullition de Flaubert. Elle traverse le roman, froide et inquiétante, dans une attitude hiératique, noyée dans un nuage d'aromates aux capiteuses émanations. Tout entière à ses dévotions, écrasée dans des extases sans fin, elle paraît étrangère à ce qui se passe autour d'elle. Instrument inconscient, elle va où la pousse sa destinée de vierge que l'irréel attire, l'œil perdu dans le chaos brumeux des rêveries confuses. Grandie dans les abstinences, les jeûnes et l'adoration de la Rabbetna, toujours entourée de choses exquises et graves, le corps saturé de parfums, l'âme pleine de prières, Salammbô ne vit que pour Tanit, sa déesse préférée qu'elle n'aime qu'en sa figuration sidérale : « Une influence était descendue de la lune sur la vierge, écrit Flaubert ; quand l'astre allait en diminuant, Salammbô s'affaiblissait. Languissante toute la journée, elle ne se ranimait que le soir. Pendant une éclipse, elle avait manqué mourir. »

Salammbô est une entité. Créature quasi-divine, elle ne fait qu'effleurer la terre de son pied mignon pris dans une sandale de papyrus. Le grossier mercenaire Matho peut la dévorer de baisers, hurler de passion à ses genoux pliant d'émotion, elle ne songe qu'à Tanit et au sacrilège commis par le barbare ravisseur du Zaïmph. Au fond, très au fond de son être, sous la pression de quelque chose d'intime et de supérieur, s'agite obscurément un sentiment indéfini de commisération pour Matho ; son masque reste impassible : elle ne voit pas clair dans son cœur, hésitant entre la pitié et l'horreur, hermétiquement fermé à l'amour. Dans les jardins d'Hamilcar, chez elle, sur la terrasse, sous la tente, parmi le déchainement des joies de Carthage triomphante, son attitude ne se dément pas un seul instant. Telle elle apparut aux mercenaires, le soir du festin, sous le velarium de pourpre à franges d'or, grande et blême, les prunelles semblant regarder au loin par delà les espaces terrestres, telle elle reste, belle de sérénité, en sa hauteur aristocratique et dédaigneuse. Matho a pu souiller son corps sans atteindre son type. Et lorsque le Shalischin des barbares est mis en pièces par la populace de Carthage, elle se courbe comme une fleur et tombe expirante, l'âme trop chargée d'émotions et de sensations vagues...

* * *

La *Salammbô* de Flaubert, à son apparition, fut considérée comme un magnifique personnage d'opéra. Berlioz s'éprit furieusement de l'étrange fille du Sufète Hamilcar, en parla avec enthousiasme et nombre de musiciens rêvèrent d'elle. Ce fut presque un lieu commun de dire que le prestigieux ouvrage de Flaubert était un miraculeux livret d'opéra. Et cependant, « cette étude du Tourlourou antique » renferme-t-elle réellement les situations et les éléments indispensables à la confection de tout bon livret ?

Dans *Salammbô*, l'intérêt s'éparpille tantôt sur Matho, tantôt sur Hamilcar, tantôt sur Narr-Havas, tantôt sur Shahabarim, tantôt sur Giscon, tantôt sur Hannon, tantôt sur Spendius, tantôt sur Salammbô, jamais il ne se concentre sur un seul personnage. Une pensée d'amour, ayant son siège dans le cœur de Matho, traverse le livre et en humanise et attendrit les pages toutes retentissantes du fracas des batailles, dégouttantes de sang, horrifiées par le

rôle des enfants sacrifiés au Moloch punique ; mais comme cette pensée d'amour ne se fond pas dans la pensée de l'adorée, comme l'étincelle, résultant du choc de deux cœurs battant à l'unisson, ne se produit à aucun moment, l'intérêt languit fatalement.

Un décor merveilleux, des descriptions dépassant l'impossible, des personnages plus grands que nature, des grouillements de foule d'un pittoresque exorbitant, des peintures à formidables ramages, de tons brûlants et aveuglants, toute une société bizarre aux mœurs monstrueuses reconstituée avec une grandesse de talent incomparable, une surprenante intensité de vie, des raffinements de barbarie atroces, des épisodes ravissants, des scènes d'une poésie achevée — voilà l'impression que laisse à l'esprit déconcerté et ravi le livre de Flaubert. Y a-t-il dans tout cela un sujet d'opéra ?

Salammbô apparaît comme un mirage, le plus splendide des mirages, une manière de trompe l'œil gigantesque ; mais, jusqu'à preuve contraire et convaincante, nous nous refusons à voir un sujet d'opéra dans la maîtresse œuvre de l'écrivain de *Madame Bovary*.

LE LIVRET.

L'auteur du livret, comme il fallait un peu s'y attendre, a sensiblement modifié le caractère des personnages créés par Flaubert. Sans muer Salammbô en amoureuse, il a cherché à lui insuffler un peu d'humanité et à la faire descendre du trône d'idéale poésie sur lequel Flaubert l'avait radieusement juchée. Salammbô n'avoue pas franchement son amour pour Matho ; non certes ; M. du Locle n'a pas poussé l'audace jusque là. C'était un homme de demi-mesure que M. du Locle. Seulement on s'aperçoit que le barbare a fait impression sur la descendante des Barca. Dans la *Salammbô*, réduction du Locle, la vierge carthaginoise oublie volontiers Tanit pour Matho. Enfin, M. du Locle en a fait une sorte de Jeanne d'Arc se dévouant pour le salut de sa patrie. Dès le second tableau, Salammbô s'occupe surtout de Carthage ; la patrie sans cesse, la patrie toujours et de ci, de là, elle accorde un regard, voire un soupir à Matho. Telle est la trouvaille suprême du librettiste. Pourquoi diable, au lieu d'emprunter son sujet à un ouvrage connu et consacré, M. du Locle n'a-t-il pas inventé une histoire à sa façon, tout bêtement ? Rien ne lui était plus facile. M. du Locle a préféré *arranger* Flaubert. Le grand écrivain méritait-il pareil supplice ?

Le livret, qui n'est qu'un dépeçage du roman célèbre, a passé sous silence quelques-unes de ses plus authentiques beautés. C'est un assemblage très quelconque de scènes sans originalité propre. Le dénouement infligé au livret n'est pas heureux. Il était si simple de suivre les indications de Flaubert. La fin du livre a le mérite de la grandeur et n'est point banale. C'est sans doute ce qui déplut à M. du Locle, homme bien intentionné s'il en fut. Pour terminer l'opéra, le librettiste n'a découvert rien de plus ingénieux que de faire tuer Salammbô par Salammbô ; alors Matho s'empresse de ramasser le poignard échappé à la main défaillante de la suicidée et de s'en frapper la poitrine d'un vigoureux coup.

Inutile d'ajouter qu'après cette double hécatombe le rideau tombe majestueusement.

ERNEST REYER.

Ernest Reyer fut plus un compositeur de génie qu'un musicien de talent. Ses œuvres peu nombreuses portent l'empreinte d'une volontaire personnalité ne devant rien à personne. Et pourtant nul mieux que Reyer ne professa une plus complète admiration pour Weber et Gluck, ses dieux, et pour Berlioz, son très cher et très tendre ami. Mais il sut courageusement défendre, contre l'envahissement des influences extérieures, l'intégralité de son « moi » d'artiste. Reyer était surtout et avant tout un indépendant, ne niant ni l'éclat du passé, ni les splendeurs de l'avenir, qui suivait son inspiration sans chercher à savoir si ceci ou cela plaisait au public.

Sa musique sans corruption, d'impression directe,

d'expression dramatique et éloquente, ne contenant aucune de ces jolies impostures qui flattent le méchant goût et aident le plus souvent à faire illusion sur la valeur d'un ouvrage, sa musique, toujours poétique, regorgeant de trouvailles inspirées, a parfois des rugosités harmoniques, des lourdeurs orchestrales. Aussi, les forts en thème, les excellents confrères peu doués qui jalosèrent sans cesse ses idées, se firent-ils un malin plaisir de lui reprocher diverses vulgarités et certaines imperfections de forme. De là à lui nier toute supériorité, il n'y avait qu'un pas. Mais n'est-ce pas le sort réservé à tout artiste ayant une authentique personnalité ? Et l'ancienne histoire du flûtiste Marsyas, mis rageusement en lambeaux par le joueur de lyre Apollon, ne prouve-t-elle pas jusqu'à l'évidence que de tout temps l'on se déchira dans le monde des musiciens ?

La vérité est que Reyer ne chercha jamais — et pour cause — dans la poursuite de la difficulté une gloire de mauvais aloi. Ce qu'il sentait, il l'exprimait avec une tranquille et sûre grandeur. Parcourez ses premières partitions, débordantes d'émotion et de sensibilité, vous y trouverez en germes, même nettement affirmées, les qualités précieuses et rares qui embellissent les ouvrages de sa fière maturité. Examinez l'ode symphonique : le *Salam*, *Maitre Wolfram*, le ballet de *Sakountala*, la *Statue*, *Erostrate*, partout la mélodie y chante heureuse, comme bercée en un rêve lointain, partout la fleur poétique s'y épanouit éclatante. Faut-il rappeler telles pages de la *Statue* si variées d'accent, tantôt radieusement colorées en leur langue orientale, disant l'enivrement des vapeurs de l'opium, l'adorable grâce des vierges allant puiser l'eau à la source qui gazouille à l'ombre du cèdre ou du platane, le pittoresque à tapage des caravanes défilant dans l'immensité silencieuse du désert ; tantôt frétilantes de malice, faisant échanger de cérémonieux et burlesques bonjours à d'amusants ménechmes, au milieu des caquets d'un orchestre en belle humeur et pétillant d'esprit ? Faut-il parler de ce malheureux *Erostrate* si injustement dédaigné, où se trouvent le duo entre Athénaïs et Scopas : « Oui nous irons à Mitylène », exhalant un subtil parfum d'antiquité, le chœur des suivantes : « Sur nos luths d'Ionie » d'une grâce si délicate, l'air d'*Erostrate*... Mais à quoi bon insister ? Parmi les ouvrages d'un compositeur en renom, il en existe généralement un qui joue le rôle du minotaure antique et dévore la réputation des autres. *Sigurd* éclipse ses aînés comme *Manon* rejette dans l'ombre les nombreuses œuvres de M. Massenet ; *Samson et Dalila*, tous les *Henri VIII* de Saint-Saëns ; *Faust*, les *Roméo et Juliette* de Gounod ; *Don Juan*, les divines créations de Mozart ; *Carmen*, les *Pêcheurs de perles* de Bizet.

Seul ou à peu près seul, Richard Wagner échappe à la règle commune. On ne sait trop de *Lohengrin*, des *Maitres Chanteurs*, de *Siegfried*, de *Tristan et Yseult*, de la *Walkyrie*, de *Parsifal*, lequel fait tort à l'autre dans l'admiration et l'affection des connaisseurs et de la foule.

En raison de la situation privilégiée que lui a faite le public, nous devrions nous occuper tout particulièrement de *Sigurd*, en montrer la splendeur mélodique, en dire l'abondance des idées, la vigueur, l'éloquence précise de la déclamation, la puissance des envolées lyriques et, aussi, l'incorruptible pureté de l'amour. Car dans les ouvrages de Reyer, l'amour est placé sur un piédestal de chasteté lumineuse que n'atteint nulle souillure charnelle.

Chez Reyer, les hommes, qu'ils s'appellent Sigurd, Hamilcar, Gunther, Matho ou Hagen, sont taillés à même l'héroïsme et la force ; leur type nettement défini, humain, n'est jamais amoindri par la fausse sensibilité, forme détestable de la fadeur.

La femme étant la poésie, le poète qu'était Reyer ne pouvait manquer de camper musicalement de belles et blanches figures féminines. Aussi, en proie à l'enthousiasme sacré, fit-il vivre de la vie de l'art, non la Brunehilde de la légende scandinave, *Walkyrie* guerrière sans peur, poussant en sa sauvage

sublimité l'amour jusqu'au dernier paroxysme, mais une Brunehilde plus déesse que femme, drapée en des voiles candides, le front empourpré de sauge, les mains embaumées de verveine, subissant harmonieusement la destinée que lui ont faite les dieux, sans que sa bouche se permette d'autres soupirs que ceux de l'ineffable tendresse ; et Salamambo, cette mystérieuse fille de Suffete, aux gestes hiératiques, marchant en hallucinée, comme perdue dans un rêve divin, tout inondée des pâles rayons de Tanit... Ces deux créatures, indifférentes aux extériorités terrestres, ne relèvent que de l'Idéal Dégagées des liens de la matière, leur âme chante délicieusement, enivrée de mélodie.

LA PARTITION.

Salamambo, que nous tenons pour l'œuvre la plus parfaite de Reyer, est la digne sœur de *Sigurd*. Si elle n'en a pas les fortes et héroïques rudesses, elle possède des grâces, des tendresses vaporeuses et un charme souverain dont il est impossible de ne pas subir l'obsession captivante. L'ouvrage est de vastes proportions, d'une riche architecture, d'une tenue admirable. Par la pureté de ses lignes, sa rigoureuse ordonnance, son élévation de pensée, sa fraîcheur d'inspiration et sa magistrale unité, *Salamambo* prend place parmi les meilleures œuvres de ces trente dernières années.

Le premier acte se passe dans les jardins d'Hamilcar où les mercenaires s'abandonnent aux joies de l'orgie. Il retentit du fracas des cuivres et des cymbales. Les Grecs, les Egyptiens, les Gaulois, les Syriens, etc., vautreés dans la bonne chère, exaltent leurs victoires et, de temps à autre, une mélodie plaintive, s'abaissant et remontant dans l'air comme le battement d'ailes d'un oiseau blessé se fait entendre. Ce sont les esclaves d'Hamilcar, enfermés dans l'ergastule, qui rappellent aux heureux qu'il y a des malheureux souffrant dans l'ombre des prisons. Matho court les délivrer et alors Spendius entame une phrase superbe : « Salut à nos libérateurs », toute chargée de reconnaissante éloquence. Le tumulte reprend pendant un court instant ; les mercenaires, furieux des menaces de Giscon, brisent tout ce qui se trouve à portée de leur colère, hurlant, vociférant. Tout à coup, les portes du palais s'ouvrent et, entre deux blanches théories d'hommes pâles et de femmes tenant des lyres et chantant un chœur d'accent bizarre, étrangement coloré, au rythme original, paraît Salamambo, vêtue de noir et chargée de bijoux comme une idole. Une ravissante phrase d'orchestre annonce et blasonne la fille d'Hamilcar et, à mesure que Salamambo descend l'escalier des galères, serpente autour d'elle, la noyant dans un nuage mélodique. A la déclamation hautaine, dans laquelle elle déplore la férocité des mercenaires, Narr-Havas répond par une phrase de noble allure : « Non, ne redoute rien » ; et les soldats, croyant voir en Salamambo la divinité qui règne en leur patrie, tombent en adoration à ses pieds. A peine a-t-elle offert une coupe de vin à Matho que les tonnerres de l'orchestre, apaisés à sa vue, se déchainent de nouveau. La fureur s'empare de tous et Matho, désarmé par le départ de Salamambo, laisse déborder son cœur. Le passage : « Ah ! Moloch m'a maudit ! », d'une étonnante virulence, met à nu l'âme brutale du barbare.

L'acte se termine doucement, amoureuxment. Salamambo quitte le palais sur son char et la phrase qui l'annonça reparait à l'orchestre. Salamambo a déjà disparu dans les brumes de l'horizon que les derniers accords de la phrase-type résonnent encore, laissant derrière la descendante des Barca une traînée harmonieuse. Flaubert a écrit : « Un grand voile par derrière flottait au vent. »

Tel est ce premier acte très bourré, très complet avec ses oppositions de charme et de force. Il produit grand effet.

Le second acte est une des choses les plus adorables qu'il soit possible d'entendre. Un musicien n'eût-il écrit que l'acte du Temple de Tanit, que son nom mériterait de ne point tomber dans l'oubli.

Pour rendre l'effroi qui plane sur ce lieu, Reyer a trouvé des motifs d'une suavité sourde, étrange, inouïe. La musique subtile et grisante, sans cesser d'être d'une rare limpidité, semble parfumée d'aromates. Elle est pleine de moiteurs, de désirs inassouvis, de bruissements et de rumeurs indécises. Il y a comme des étouffements de passion dans la mélodie. Reyer a su répandre sur cet acte fortuné un charme mystérieux, une couleur religieuse d'une incroyable intensité, prodiguant les trésors d'une inspiration jeune et émouvante.

Depuis le chant exquis de Shahabarim : « Sors des flots », les saluts à Tanit, l'hymne : « O Tanit, blanche déité », les phrases de Shahabarim : « La déesse a rempli », — « Il est un voile saint », — « Priez, adorez ce voile », coupées par des chœurs religieux et des hymnes empreints du plus beau caractère sacré, pas une défaillance à noter. Que dire du duo entre Salamambo et Shahabarim, de la scène où Salamambo reste seule avec les inquiétudes de sa pensée et du duo de Matho et de Salamambo ? De page en page le ravissement grandit. Une atmosphère de poésie vous enveloppe ; on est bercé par la mélodie azurée, transporté dans un au-delà radieux et plongé dans un éblouissement mystique dont on ne sort que lorsque les larges sonorités du Temple de Moloch retentissent cuivrées.

Cet acte est un Sommet dans l'œuvre entier de Reyer.

Le troisième acte se partage en deux tableaux de couleur et de signification tranchées. Le premier (le Temple de Moloch), sévère d'aspect et de ligne austère, est indispensable à l'équilibre et à l'harmonie générale de l'ouvrage. De même que l'ombre met la lumière en valeur, il prépare les clartés du tableau de la Terrasse, auquel il sert en quelque sorte de repoussoir. A citer en ce court tableau rempli de terreur les grandioses récits d'Hamilcar. Sur la terrasse dominant la mer endormie, Salamambo est triste et découragée. Elle redoute le courroux de la déesse qu'elle croit avoir irritée et, lentement, germe dans son cerveau, hanté de visions, l'idée de se dévouer pour la patrie et d'aller au camp des barbares reprendre le Zaïmph. Une courte conversation avec Shahabarim fortifie sa résolution. Elle se pare de riches vêtements pendant que les danseuses tourbillonnent autour de son anxiété ; puis la scène se vide et Salamambo, voyant les colombes se réunir dans la nuit qui tombe pour fuir loin de Carthage, laisse errer sur ses lèvres une suave mélodie chargée de mélancolie et de tendres regrets, célèbre sous le nom de « l'air des colombes ». Ce morceau est une des perles de la partition. La mélodie a la douceur de la brise d'un soir d'été, elle embaume des subtilités de son parfum attristé tout le tableau de la Terrasse. Tanit surgit rayonnante dans la sérénité silencieuse du ciel et les chœurs saluent l'apparition et exaltent la gloire de la divinité chère aux Carthaginois.

Au quatrième acte, trois tableaux. Le ballet et la scène du Serment remplissent le premier. Au second (la Tente), Salamambo et Matho se trouvent en présence. Ici se place le principal duo de l'œuvre. Il est très beau, bien qu'il soit quelque peu écourté. La supplication de Salamambo : « Rends-moi le voile aimé » est d'une grâce touchante, les phrases de Matho : « Le voilà ce voile Sacré », « Ah ! je t'aime à perdre la vie », déjà entendues au premier acte, la déclaration amoureuse : « Ne les détourne pas ces yeux », le mélange de tendresse et de violence, de révolte et d'humiliation, les pâmoisons de la musique, les cris de passion dont il est secoué forment un ensemble d'une réelle puissance expressive. Dans le troisième tableau, les fanfares stridentes de la Marche carthaginoise déchirent l'air et la déclamation d'Hamilcar : « Non, Matho doit vivre encore » est d'une ampleur magistrale. Enfin, le dernier acte criant l'allégresse, de ton si chaud, contient l'air de Shahabarim : « Peuple des Dieux », repris à l'unisson par les pontifes et les prêtres, la fastueuse marche d'entrée de Salamambo et la scène de la mort de Matho pendant laquelle les motifs qui blasonnent

Matho et Salammbô passent dans l'orchestre comme de fugitives lueurs.

Plus on entend *Salammbô*, plus la particulière estime que l'on ressentait pour Reyer augmente, et nous éprouvons une joie intense à clamer hautement combien est vive notre admiration pour le musicien poète, millionnaire de l'idée, qui accomplit en toute conscience, en toute loyauté et en toute inspiration un magnifique labeur d'art, pour l'artiste sans reproche dont l'existence entière fut consacrée au culte du beau et à l'amour de la musique, laquelle, selon Musset, ouvre ses ailes d'or vers le monde enchanté.

Reyer a écrit un jour : « Celui qui dans les questions d'art ne montre ni sincérité ni bonne foi, n'est pas un artiste ». Il n'est pas niable que Reyer fut un artiste — un grand artiste.

André CORNEAU.

Les Contes d'Hoffmann.

Pour interpréter comme il convient un ouvrage d'accent aussi particulier que *les Contes d'Hoffmann*, les artistes se heurtent à plus d'une difficulté. Tout d'abord il faut qu'ils se pénètrent bien de cette vérité que, chez Hoffmann, même au milieu des inventions les moins vraisemblables, l'humanité ne perd jamais ses droits. Son merveilleux n'a aucun rapport avec le merveilleux des contes de fées. Si stupéfiantes que paraissent les fantaisies de son cerveau, le fantastique écrivain a toujours un pied dans le monde réel et personne mieux que lui ne possède un sentiment profond de la vie.

Donc, l'artiste chargé de rendre la physionomie très complexe, et souvent fort hétéroclite, d'un personnage d'Hoffmann, doit en respecter l'aspect extérieur et, quand il est nécessaire, le faire évader des géôles de l'impossible où il semble enfermé pour le rejeter dans la vérité humaine. De là, une sérieuse difficulté qui ne peut être vaincue que par une parfaite connaissance de l'œuvre d'Hoffmann, beaucoup de réflexion, une juste notion de la mesure et un talent très souple.

Mais laissons Hoffmann et le côté dramatique de la question. L'ouvrage posthume d'Offenbach, en outre des qualités de composition qu'il exige des interprètes, réclame impérieusement des chanteurs initiés aux mystères de la virtuosité. Telle page hérissée de trilles, de roulades et de points d'orgue est une façon de feu d'artifice vocal.

Constatons que l'interprétation générale des *Contes d'Hoffmann* fut digne du Théâtre de Monte Carlo.

M^{lle} Marthe Régner, comédienne experte, s'est spécialement distinguée dans le premier acte ; là elle a montré tout ce qu'une artiste intelligente et douée était capable de faire. Sans faiblesse et sans peur, avec une tranquille aisance, elle a jonglé avec les notes, accomplissant ainsi un joli tour de force. Au second et au troisième acte, elle a su être émue et charmante et le public, ravi de tant de grâce et d'aimable audace, ne lui ménagea pas ses bravos.

A côté de M^{lle} Marthe Régner, M^{lle} Alavoine s'est fait remarquer dans le rôle de Nicklauss. En possession d'une voix de timbre ravissant, agile et de tessiture respectable, cette jeune chanteuse est loin d'être maladroite en scène. Elle a du brio et du feu et, ce qui ne gâte rien, M^{lle} Alavoine sait chanter.

M. Rousselière, vraiment étonnant dans le personnage d'Hoffmann, a su plier sa voix de fort ténor aux nécessités poétiques et apaisées de la musique d'Offenbach, détaillant avec art les couplets, soupissant les romances et donnant à tous l'impression d'un chanteur exquis. L'interprétation du rôle d'Hoffmann fait le plus grand honneur à M. Rousselière. MM. Dangès, Chalmin, Marvini, excellents tous trois ; M^{me} Deschamps-Jehin et MM. Delmas, Ratti, Vittorio, Cruppeninck et les dames du ballet, et les chœurs, tout le monde en un mot mérite d'être cité à l'ordre de la soirée. L'orchestre fut admirable sous la magistrale direction de M. Jehin. Et les décors, les costumes et la mise en scène embellissent l'œuvre dernière du père de l'opérette.

M. Raoul Gunsbourg fait bien les choses.

A. C.

CONCERTS

L'ouverture *In der natur* du compositeur tchèque Anton Dvorak s'inspire directement aux sources de la musique slave en essayant de se libérer de l'influence allemande. La mélodie heureusement développée s'enjolie de détails ingénieux, ciselés d'une main d'artiste. Essentiellement descriptive et pittoresque, elle exprime avec fraîcheur la vie mystérieuse des eaux et des forêts. Interprétée avec une grande finesse de nuances, elle a été chaleureusement applaudie.

La *Symphonie en La mineur* de Mendelssohn, dite *Symphonie écossaise*, est, avant tout, une œuvre d'émotion écrite à quatorze ans d'intervalle sur les souvenirs que l'auteur conserva de son séjour en Écosse. Elle possède au plus haut degré les qualités caractéristiques de Mendelssohn : la clarté, le coloris, une fougue singulière dans les mouvements rapides, une rêverie peu profonde, mais d'une élégante noblesse. *L'andante*, dont le motif est repris à l'unisson par les cors et les violoncelles, compte parmi les plus beaux qui aient été écrits. L'orchestre a donné à cette belle œuvre l'interprétation à la fois brillante et majestueuse qui lui convient et a soulevé des applaudissements mérités.

Dolly, la suite d'orchestre de Gabriel Fauré, offrait une halte exquise entre les œuvres puissantes qui l'entouraient. Ces petits tableaux, brossés avec délicatesse et sobriété, sont d'une fine et spirituelle psychologie. Ils ont été salués de bravos prolongés.

Wagner ne s'est sans doute jamais élevé à une conception plus pure et plus haute que dans *l'Enchantement du Vendredi Saint*. La lutte de l'âme humaine contre les passions et son triomphe s'y expriment en phrases sublimes, d'une inégalable grandeur. L'extase mystique qui s'empare de l'esprit en présence de la beauté éternelle, est magnifiée par les sonorités triomphales du thème de Parsifal et du motif de la Foi. Cette page grandiose attira à ses valeureux interprètes une chaude ovation.

La *Rapsodie Hongroise* de Liszt a répandu sur la fin de cette belle séance l'exubérante richesse de sa pittoresque fantaisie.

M. C.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 4 au 11 février 1911 :

- Vapeur *Hollandia*, 141 tx, hollandais, cap. Berg, venant de Gènes, — passagers.
- Vapeur *Amphion*, 137 tx, français, cap. Ceccalini, venant de Cannes, — marchandises diverses.
- Yacht vapeur *Orphée*, 36 tx, français, cap. Arnaud, venant de Nice, — sur lest.
- Yacht à voile *Sainte-Jeanne*, 7tx, français, cap. Callaud, venant de Nice, — sur lest.
- Brick goélette *Armide*, 98 tx, français, cap. Lavenant, venant d'Alger, — coke.
- Tartane *Monte-Carlo*, 24 tx, français, cap. Gervais, venant de Saint-Tropez, — sable.
- Tartane *Quatre-Frères*, 24 tx, français, cap. Giordana, venant de Saint-Tropez, — sable.
- Tartane *Ville-Monaco*, 24 tx, français, cap. Lambert, venant de Saint-Tropez, — sable.
- Tartane *Jean-Baptiste*, 22 tx, français, cap. Moutte, venant de Saint-Tropez, — sable.
- Tartane *Trois-Frères*, 24 tx, français, cap. Quindici, venant de Saint-Tropez, — sable.
- Tartane *Clairette*, 17 tx, français, cap. Launo, venant de Saint-Tropez, — sable.
- Remorqueur *Estella*, 5 tx, monégasque, cap. Pignatelli, venant de Marseille, — chaland.

Départs du 4 au 11 février :

- Vapeur *Hollandia*, hollandais, cap. Berg, allant à Nice, — passagers.
- Vapeur *Amphion*, français, cap. Ceccalini, allant à Marseille, — marchandises diverses.
- Yacht à vapeur *Orphée*, français, cap. Arnaud, allant à Gènes.

- Yacht à voile *Sainte-Jeanne*, français, cap. Callaud, allant à Nice.
- Brick goélette *Armide*, français, cap. Lavenant, allant à Nice, — sur lest.
- Remorqueur *Estella*, monégasque, cap. Pignatelli, allant au Cap-Ferrat, — chalands.
- Six tartanes allant à Saint-Tropez, — sur lest.

AGENCE DEFRESSINE

8, boulevard des Moulins, Monte Carlo

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

(Première insertion)

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date à Monte Carlo du premier février mil neuf cent onze, enregistré, M. FRANÇOIS SALESI, négociant, demeurant à Monaco, rue de la Turbie, n° 16,

A acquis de M. DAGNINO SANTO fils, marchand de bois et charbons, demeurant à Monte Carlo, le fonds de commerce de bois et charbons que ce dernier exploitait à Monte Carlo, impasse Saint-Michel, maison Ginocchio Santo.

Avis est donné aux créanciers de M. Dagnino Santo fils, d'avoir à faire opposition sur le prix de la vente, avant l'expiration d'un délai de dix jours à compter de la date de l'insertion qui suivra la présente, en l'Agence Defressine, à Monte Carlo, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement fait en dehors d'eux.

Monaco, le 14 février 1911.

Etude de M^e Alexandre EYMIN,

docteur en droit, notaire,
2, rue du Tribunal, Monaco.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES sur licitation

à l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Monaco, du 2 mars 1911, à 9 heures du matin,

D'UNE MAISON

située à Monaco, quartier de la Colle, avenue Plati, n° 5, élevée sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée et de deux étages, avec une partie neuve sur le derrière, le tout d'une superficie de 299 mètres carrés.

Mise à prix : 95.000 fr.

Pour tous renseignements s'adresser à M^e Alexandre Eymin, notaire à Monaco, rédacteur du cahier des charges, ou à M^e André Notari, avocat à la Cour d'Appel de Monaco.

AGENCE CIVILE ET COMMERCIALE
F. DAGNINO et PASSERON, propriétaires-directeurs
20, rue Caroline, Monaco.

AVIS

Madame MARIE SAPPJA informe le public qu'elle ne fait plus partie de la *Bijouterie et Horlogerie de Genève*, sise boulevard des Moulins, n° 25, maison Brégnat, à Monte Carlo.

MM. Ritter et Thibaud restent seuls propriétaires dudit fonds de commerce.

AGENCE CIVILE ET COMMERCIALE
F. DAGNINO et CH. PASSERON, propriétaires-directeurs
20, rue Caroline, Condamine, Monaco.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

(Deuxième insertion)

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date à Monaco, du trois février 1911, enregistré ;

M. LOUIS-GEORGES ROULLEAU, commerçant, demeurant à Monaco, 10, rue de la Turbie, a acquis de :

M. JEAN VIARENGO et MATHILDE VIARENGO, sa sœur, demeurant à Monaco, boulevard Charles III, maison Giacoletti,

Le fonds de commerce d'épicerie et comestibles, qu'ils exploitaient boulevard Charles III, n° 7, à la Condamine. Les créanciers, s'il en existe, sont invités à former opposition sur le prix de la vente avant l'expiration d'un délai de dix jours à compter de la date de la présente insertion, au domicile à cet effet élu à Monaco, à l'Agence Civile et Commerciale, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement effectué en dehors d'eux.

Monaco, le 14 février 1911.

DAGNINO et PASSERON.

AVIS

Les créanciers opposants du sieur GASTON REBOURS, hôtelier, à Monte Carlo, sont invités à se réunir au Palais de Justice, à Monaco, le mardi 21 février courant, à 3 heures de l'après-midi, pour se régler amiablement sur la distribution de la somme de 15,935 fr. 40, montant de la vente du fonds de commerce saisi à son encontre.

L'Avocat poursuivant,
S. REYMOND.

AVIS

MM. les Actionnaires de la Société anonyme du Mont-de-Piété de Monaco sont convoqués en Assemblée générale le mardi 7 mars, à dix heures et demie du matin, au Siège social, 15, avenue des Fleurs, Monte Carlo.

ORDRE DU JOUR :

Rapport du Conseil d'Administration ;
Rapport des Commissaires ;
Bilan, Approbation des comptes s'il y a lieu et décharge à qui de droit ;
Fixation du dividende ;
Nomination d'un cinquième Administrateur ;
Nomination des Commissaires et fixation de leur rétribution.

L'Assemblée générale se compose des Actionnaires propriétaires d'au moins 25 actions.

Les actions ou certificats de dépôt dans les Caisses publiques ou dans les Banques agréées par le Conseil d'Administration devront être remis au Siège social huit jours au moins avant l'Assemblée.

PUBLICATIONS

ÉDITÉES PAR LA

Cie des Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée

En vente :

- 1° dans toutes les gares, les bureaux de ville et les bibliothèques des gares de la Compagnie :
- Livret-Guide-Horaire P.-L.-M.* 0f 50
- 2° dans les bibliothèques des principales gares :
- La carte-itinéraire de Marseille à Vintimille, avec notes historiques, géographiques, etc., sur les localités situées sur le parcours 0 25
- Les plaquettes illustrées, désignées ci-après, décrivant les régions les plus intéressantes desservies par le réseau P.-L.-M. :
- La Corse* (éditée en français) 0f 25
- Le Rhône*, de sa source à la mer, avec illustrations hors texte en couleurs (éditée en langues française, anglaise et allemande) 0 50
- L'Auvergne* (éditée en français) 0 50
- Album de vues du réseau P.-L.-M.* 0 50
- Album Côte-d'Azur-Corse-Algérie-Tunisie* (avec 10 cartes-postales) 0 50
- Album Banlieue de Paris* 0 25
- Album-Itinéraire illustré Paris-Simplon-Milan* (édité en français et anglais) 0 50
- Album-Itinéraire illustré Paris-Lyon-Marseille, la Côte d'Azur* (édité en français et anglais) 0 50
- Album-Itinéraire illustré Paris-Mont-Blanc* 0 50
- Album Mont-Cenis* 1 »
- Dépliants-cartes, avec relief* (édités en langues française, anglaise et allemande) *Savoie-Dauphiné* 1 »
- Dépliants-cartes, avec relief* (édités en langues française, anglaise et allemande) *Dauphiné-Savoie* 1 »
- Dépliants-cartes, avec relief* (édités en langues française, anglaise et allemande) *Alpes-Côtes-d'Azur* 1 »

Dépliants-cartes, avec relief (édités en langues française, anglaise et allemande) *Provence-Cévennes* 1 »

Pochette de 25 cartes-postales (reproduction en couleurs d'affiches illustrées P.-L.-M.) 1 »

L'envoi de ces documents est fait par la poste, sur demande adressée au Service Central de l'Exploitation, 20, boulevard Diderot, à Paris, et accompagnée de 0 fr. 70 en timbres-poste pour le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M.; de 1 fr. 40 en timbres-poste pour l'Album « Mont-Cenis » et pour chacun des dépliants-cartes; de 0 f. 55 en timbres-poste pour chacune des brochures mises en vente au prix de 0 fr. 50; de 0 fr. 30 en timbres-poste pour chacune des autres publications énumérées ci-dessus.

Compagnie d'Assurance LA ZURICH

JULES CROVETTO, directeur
pour la Principauté de Monaco
8, AVENUE DE LA GARE, MONACO

ASSURANCES

••••• ————— •••••
= VIE — ACCIDENTS — INCENDIE — VOL =
RESPONSABILITÉ CIVILE ET PROFESSIONNELLE
= DÉGATS DES EAUX — BRIS DES GLACES =
••••• ————— •••••

LOUIS BIENVENU

Assureur autorisé

1, AVENUE CROVETTO (boulevard de l'Ouest). MONACO

Nettoyage à Sec et Apprêt soignés de tout vêtement.
Blanchissage hygiénique
de flanelles, couvertures, etc. Frisure de plumes et boas. Gants depuis 0 fr. 25
Dentelles remises à neuf.

PEINTURERIE
DE PARIS - A. CRÉMIEX

Usine à Beausoleil. — Magasin :
villa Paola, 25, boulev. du Nord **Monte Carlo**

AMEUBLEMENTS & TENTURES EUGÈNE VÉRAN

MAISON FONDÉE EN 1888

Villa des Garets, Boulevard de l'Ouest
MONACO (CONDAMINE)

INSTALLATIONS A FORFAIT

Réparations de Meubles

Etoffes — Laines — Crins animal et végétal — Duvets

PRIX MODÉRÉS

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLE

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maure
Montée de la Royana, villa André-Jeanne, 3, Condamine,
et villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

CHAPEAUX de Luxe

Premières Marques

CHARLES
HOTEL DE LONDRES, Monte Carlo.

Chapeaux souples et Capes

12, 16 et 20 francs

ASSURANCES

Incendie - Vie - Accidents - Vol

CARLÈS & PERUGIA

Direction : Place Cassini, NICE

L'Abeille

Compagnie anonyme d'assurances à prime fixe, contre l'incendie.

La Foncière

LA C^{ie} LYONNAISE
D'ASSURANCES MARITIMES
RÉUNIES.

Comp^{ie} d'assurances contre les risques de transports par terre et par mer. Assurances maritimes, transports-valeurs. Assur. contre les risques de séjour et de voyages dans le monde entier.

Lloyd Néerlandais

LA PLUS ANCIENNE
C^{ie} D'ASSURANCES
CONTRE LE VOL.

Assurances contre le vol, avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs; contre le vol précédé ou suivi d'assassinat. Assurances des villas, châteaux, banques, églises, musées, bijoux et négociants en matières précieuses, titres, valeurs, billets de banque; archives et minutes et objets mobiliers de toute nature.

Agent pour la Principauté de Monaco et Beausoleil

J.-B. FARAUT (4, Rue des Açores, Monaco
et
Villa Le Vaillonnel, Beausoleil)

LE MONITEUR

DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE
DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODELES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'ÀUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure colorée et
un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^o.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

BULLETIN

DES

OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR

Titres frappés d'opposition.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, du 10 septembre 1910. Un Cinquième d'Action de la Société anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco : Numéro 82199.

Mainlevées d'opposition.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, 12 mai 1910. Vingt-quatre Obligations de la Société anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco. Numéros : 105419 à 105440 et 105471 à 105472.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, du 13 mai 1910. Cinq Obligations de la Société anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco : N^o 105463 à 105467.

Exploit de M^e Tobon, huissier, substituant son confrère M^e Ch. Blanchy, du 19 septembre 1910. Dix Obligations de la Société anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco : N^o 105441 à 105448 et N^o 105473 à 105474.

Exploit de M^e Tobon, huissier à Monaco, du 31 octobre 1910. Cinquante-cinq Cinquièmes d'Actions de la Société anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco : Numéros 13083, 14555, 21383, 28110, 28111, 37950, 38106, 38107, 38109, 38111 à 38120, 39496, 39497, 39503, 34171, 39786 à 39789, 46841 à 46845, 46851 à 46855, 46846 à 46850, 46856 à 46860, 46861 à 46865, 82373, 82934, 84751.

Titres frappés de déchéance.

Néant.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

Imprimerie de Monaco — 1911